

on le sait, non loin de M. Hanotaux, à l'Académie Française, au cours d'une lettre qu'il écrivait à son retour de Rome, et qu'il datait, le 12 octobre, de Paray-le-Monial, écrivait en parlant de l'attitude du Souverain-Pontife, en face des persécutions dont le gouvernement maçonnique de Paris accable les religieux français : « Par cette attitude si pleine de courage et de majesté, l'auguste pontife nous « donne l'exemple des sentiments qu'il nous faut avoir et des dispositions où il convient de nous établir pour tirer profit des épreuves « actuelles.

« Assurément, il ne nous est pas défendu de nous indigner, car il « est des circonstances où l'indignation est un devoir...

« Mais, pour être profitables aux causes qui les provoquent, ces « justes soulèvements de la conscience, ces colères que le Psalmiste « déclare légitimes, doivent, avant toute chose, se traduire par des « prières plus ardentes et plus soutenues, et aussi par de plus vigoureux efforts, des sacrifices plus généreux ! »

* * *

Tant que des paroles comme celles-là se feront entendre, il sera permis d'espérer contre toute espérance !

Ces choses de France sont bien instructives pour nous Canadiens ! Nous avons chez nous la foi et le parler de France. Notons bien que l'une et l'autre ne se séparent pas. M. Brunetière, une autre voix académique proclamait naguère, à Besançon, « que le catholicisme et la grandeur de la France « étaient deux choses inféodées l'une à l'autre », et, après Bossuet, l'histoire lui donne raison.

Aimons la France et les choses de France. Ce sentiment est l'une de nos forces vives. Mais sachons distinguer entre la mélodie du doux parler de France, quelque belle qu'elle soit, et ce qui garde le véritable accent français, nous voulons dire, le catholique. L'autre peut être bon français, ce n'est pas du français vrai.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

Séminaire Saint-Charles-Borromée, à Sherbrooke.

17 novembre 1901.

Jan

Tout
tion en